

DGC - Formations en apprentissage à l'Intec de Paris

L'Intec vous propose, dans certains centres d'enseignement, de suivre vos études dans le cadre de formations en apprentissage. L'alternance entre les périodes de cours et la formation en entreprise permet à l'apprenti une mise en oeuvre immédiate des connaissances. L'organisation de la formation satisfait au mieux les attentes des entreprises et des cabinets d'expertise comptable et répond aux exigences académiques d'une formation universitaire de haut niveau.

La formation se déroule par période bloquée, en alternant le centre de formation et l'organisme d'accueil.

Les formations en apprentissage de l'Intec-Paris sont organisées en partenariat avec le [CFA Cnam](#) et le [CFA Supalia](#).

[voir les formations éligibles](#)

5 raisons de s'inscrire en apprentissage à l'Intec

Bénéficier de la double chance aux examens : en vous inscrivant à l'Intec, vous préparez à la fois le DCG de l'État et le DCG de l'Intec (diplômes équivalents). Vous passez deux fois les mêmes examens, une fois à l'État, une fois à l'Intec. Pour chaque UE (unité d'enseignement), la meilleure des deux notes est retenue à l'Intec.

Accéder à de nombreuses ressources pédagogiques : cours papier envoyés à chaque apprenti et accès à la version dématérialisée, webconférences, compléments pédagogiques pour chaque UE, des annales d'examens, exercices interactifs sur une plateforme pédagogique.

Profiter de la gratuité de la formation et d'un salaire tout au long de la durée de la formation

Bénéficier du réseau d'entreprise de l'Intec : nombreux cabinets et entreprises partenaires, accompagnement dans la recherche d'employeurs.

Être formé par des enseignants agrégés et universitaires, spécialisés dans leur domaine d'intervention, mais également par des professionnels, experts-comptables, juristes, fiscalistes.

Conditions à remplir pour pouvoir signer un contrat d'apprentissage

Être âgé de moins de 30 ans à la date de début du contrat pour les résidents d'Île-de-France.

Les candidats de nationalité étrangère, hors Union européenne, doivent obligatoirement disposer d'un titre les autorisant à travailler à temps plein.

Les formations en apprentissage nécessitent une motivation et une volonté d'investissement personnel de la part de l'apprenti.

L'admission en apprentissage n'est définitive qu'après signature du contrat d'apprentissage avec l'entreprise d'accueil.

Au cours de chaque année de formation, l'apprenti est personnellement suivi par un tuteur pédagogique, enseignant dans le cadre des formations en apprentissage. Ce tuteur est son interlocuteur privilégié pour tous les aspects liés au bon déroulement de l'apprentissage.

Parallèlement, un maître d'apprentissage est désigné par l'entreprise pour jouer un rôle similaire au sein de l'entreprise d'accueil. Des réunions régulières sont organisées pour s'assurer que le contrat se déroule dans les meilleures conditions.

Les formations en apprentissage proposées par l'Intec-Paris

Diplôme de gestion et de comptabilité

Organisation des études : le DGC est ouvert en apprentissage à la deuxième année de formation.

Condition d'admission : le recrutement s'effectue à partir de la 2ème année du **DGC** pour les titulaires du BTS CGO, du DUT GEA, ou des quatre unités d'enseignement fondamentales (Introduction au droit, Introduction à la comptabilité et Économie, Système d'information et de gestion) correspondant à la première année du DGC Intec.

Rythme de l'alternance : trois journées chez l'employeur et deux journées consécutives de 7 heures à l'Intec.

Nos apprenti(e)s



le **cnam**
intec

« L'Intec nous fait
bénéficier d'un **réseau**
important d'entreprises
et de cabinets. »

[Découvrez tous les portraits](#)

Contact en région

Contactez les centres Intec régionaux pour connaître l'offre de formation en apprentissage qui peut y être proposée : [ici](#)

Contact Intec de Paris

292 rue Saint Martin

Paris 3e

Tél. : 01 58 80 83 39

01 58 80 83 93

01 58 80 83 24

intec_apprentissage@lecnam.net